

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-085 **« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

L'an 2026, le jeudi 7 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.
Date de convocation : jeudi 30 avril 2026 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN
Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 73 - Nombre de pouvoirs : 8 - Nombre de votants : 81

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Daniel GUEUR (à partir de la délibération n°2026-077), Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie-Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Stéphanie PARIS, Sylvie SONNERY, Jean-Pierre BLANC, Rémi CHRISTIN, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Élodie WIMMER, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGLIO, Éric MAITRE, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Sylvaine SELLY, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Estelle GROSCLAUDE, Émilie LAGRUT, Serge GOMES, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, François COUROUBLE, Alexandre NANCHI, Roseline PIRET, Yann GOAZIOU, Walter COSENZA, Jérôme GANDON, Patrice MARTIN, Lionel KLINGLER, Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL, Élisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI (jusqu'à la délibération n°2026-077), Franck VOLLAT, René GOUHIER, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Fabien THOMAZET, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Lionel CHAPPELLAZ, Franck CHAPITEAU, Patrick PARPETTE, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Sylviane BOUCHARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO (jusqu'à la délibération n°2026-098), Pascal VETTARD, Ludovic SCOBRY, Morgan CORNEFERT, Gaël ALLAIN (à partir de la délibération n°2026-073), Estelle BARBARIN, Cécile VIGIER, Philippe BERTRON, Nathalie NOUET, Éric BEAUFORT.

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Liliane FALCON (à Christian de BOISSIEU), Philippe BROYER (à Daniel FABRE), Claire ANDRÉ (à Lionel CHAPPELLAZ), Françoise GARIBIAN (à Estelle BARBARIN), Alexia MACREZ (à Alexandre NANCHI), Régine GIROUD (à Jean-Alex PELLETIER), Florence RIESSER (à Émilie LAGRUT), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (à Nathalie MICOLAS).

Étaient excusés et suppléés : Mireille MARTINEZ (par Sylvaine SELLY), Emmanuel SIMONNET (par René GOUHIER), Béatrice DALMAZ (par Patrick PARPETTE), Éric GAILLARD (par Sylviane BOUCHARD), Pascale VERSAUD (par Ludovic SCOBRY).

Était excusé : Serge GARDIEN.

Étaient absentes : Marine PELISSIER, Claire RAMONDOT.

Objet : Désignation des représentants au Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2121-21 et L. 5211-1 relatifs au fonctionnement des organes délibérants des EPCI ;

VU les statuts de la CCPA ;

VU les statuts du Syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 27 avril 2026 ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain est géré par un syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) dont les statuts ont été modifiés le 14 février 2019.

Son conseil d'administration est désormais composé de 4 représentants de la Région, 4 représentants de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, 2 représentants du Département de l'Ain et 1 représentant de la Métropole de Lyon.

Les membres du conseil d'administration ne détiennent pas tous le même nombre de voix :

	Nombre de conseillers	Nombre de voix par conseiller	Nombre de voix total
CC de la Plaine de l'Ain	4	20	80
Région Auvergne Rhône-Alpes	4	23	92
Département de l'Ain	2	10	20
Métropole de Lyon	1	8	8
TOTAL	11		200

Il convient donc de désigner les représentants de la CCPA au comité syndical du SMPIPA, soit 4 titulaires et 4 suppléants.

Actuellement, le conseil d'administration se réunit en journée, environ tous les deux mois.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉSIGNE comme délégués titulaires au SMPIPA :

- FABRE Daniel
- JACQUIN Marcel
- CHAPPELLAZ Lionel
- MARTIN Daniel.

- DÉSIGNE comme délégués suppléants (sans affectation à un titulaire) au SMPIPA :

- GAGNE Jean-Pierre
- PELLEGRIN-ROMECCIO Frédéric
- VETTARD Pascal
- CHAPITEAU Franck.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 13 MAI 2026

Publiée le 13 MAI 2026

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,

Le 1^{er} vice-président,

Marcel JACQUIN

